PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement**

Forums de l'eau de mars 2021
Plan de gestion du risque d'inondation

Introduction aux échanges

Candice HUBERT - SEBRINAL / MRN

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION 2020/85583.2

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Mise en œuvre de la directive inondation

Au niveau de chaque district hydrographique
des étapes successives, renouvelables par cycle de 6 ans :

- EPRI – Évaluation préliminaire des risques (recensement des risques : population et emplois exposés)

⇒ identification de TRI – Territoires à risque important

- Cartographie des surfaces inondables des TRI

- PGRI – Plan de gestion des risques d'inondation et des Stratégies locales (SLGRI) pour les TRI.

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Une mise en œuvre à différents niveaux

Cadre européen	La directive inondation	La directive cadre sur l'eau
Cadre national	Une stratégie nationale	
Planification bassin	Plan de gestion des risques d'inondation	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
Planification et actions territoriales	Stratégies locales sur des Territoires à risque important d'inondation (TRI)	SAGE
	PAPI PPR	Documents d'urbanisme
		Dossiers loi sur l'eau

Dispositions communes

Leviers d'action et rapports de compatibilité

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

La constitution du plan de gestion des risques d'inondation

Un rapport qui fixe des objectifs de gestion du risque d'inondation et des mesures pour les atteindre :

- Co-construit avec les parties prenantes du bassin

Des cartographies des risques sur les territoires à risque d'inondation important (TRI)

- Base de développement des stratégies locales et de programmes d'actions

La synthèse des stratégies locales des TRI

- Suivi de la mise en œuvre territoriale des politiques de gestion du risque d'inondation sur les TRI

Les six grands objectifs du plan de gestion des risques d'inondation

1 - Préserver les capacités d'écoulement des crues ainsi que les zones d'expansion des crues et des submersions marines,

2 - Planifier l'organisation et l'aménagement du territoire en tenant compte du risque,

3 - Réduire les dommages aux personnes et aux biens implantés en zone inondable,

4 - Intégrer les ouvrages de protection contre les inondations dans une approche globale,

5 - Améliorer la connaissance et la conscience du risque d'inondation des personnes exposées,

6 - Se préparer à la crise et favoriser le retour à une situation normale.

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Le PGRI 2022/2027

Les évolutions principales par rapport au 1er cycle et 1er PGRI :

- Intégration des **questions importantes** identifiées : changement climatique, valorisation des espaces naturels, intégration du ruissellement,
- Valorisation des outils de financement et affirmation de la problématique du **changement climatique** (UE),
- Prise en compte du **décret PPRi** du 5 juillet 2019,
- Suppression des **dispositions datées** devenues inutiles,

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Le PGRI 2022/2027

- Prise en compte des **retours d'expérience**,
- **Synthèse** des **stratégies locales**,
- **Bilan** du 1er cycle d'application (valorisation des indicateurs du PGRI – 75 % de la population identifiée comme potentiellement en ZI est couverte par une approche locale = 70 % par les stratégies locales sur les TRI)

en conservant comme fil conducteur de n'effectuer des modifications que si elles sont déterminantes.

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

24 stratégies locales (22 réalisées)

2 attendues :
- Roanne (nouveau TRI)
- Baie de l'Aiguillon

2 SLGRI sur les TRI îliens :

- TRI Noirmoutier – Saint jean de Monts

- TRI Île de ré – La Rochelle

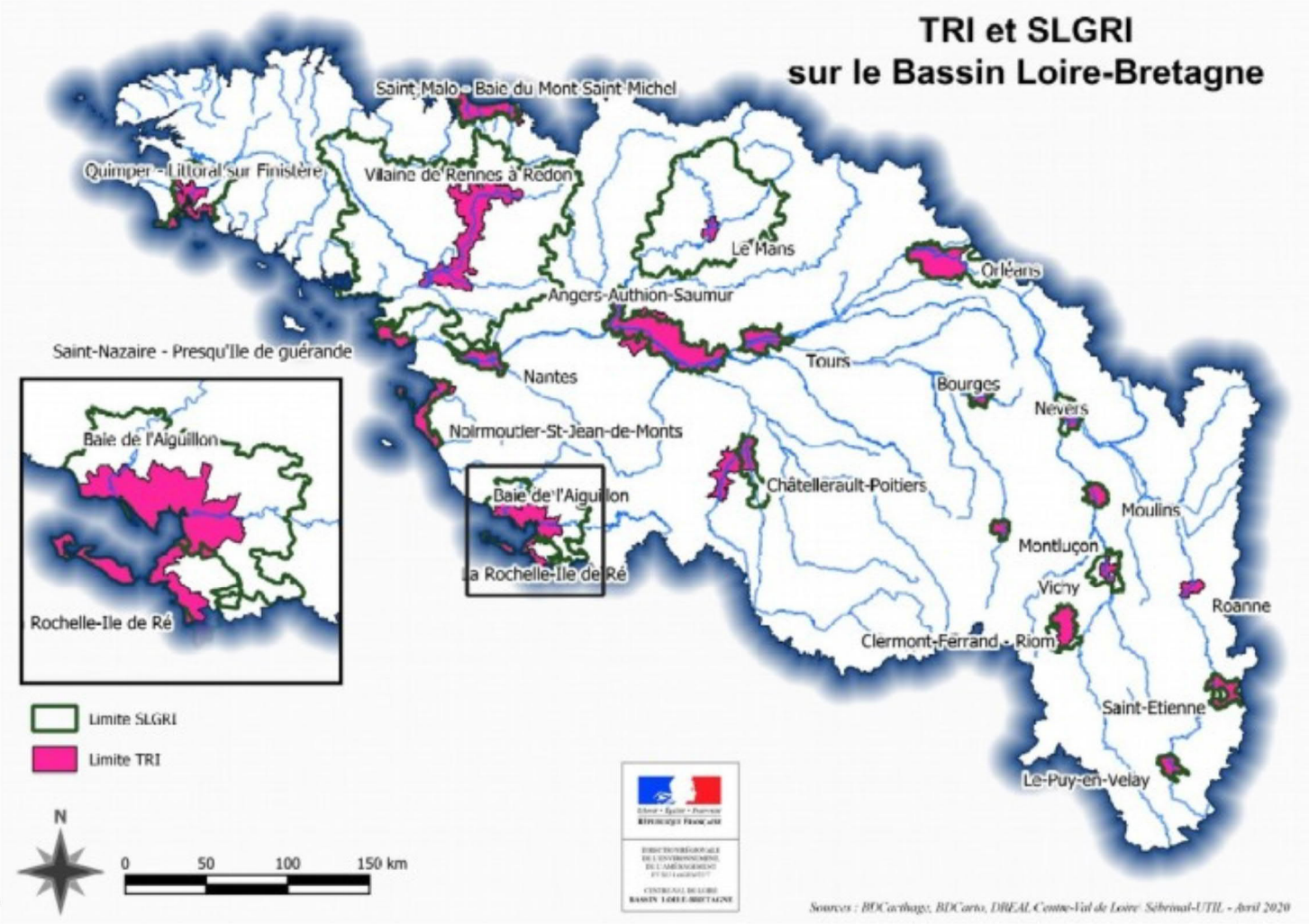

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Suivi de la mise en œuvre territoriale des politiques de gestion du risque d'inondation sur le territoire :

Loire Moyenne

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Loire Moyenne

TRI

- Orléans,
- Tours,
- Bourges
- Angers-Authion-Saumur (37-49)
- Montluçon

Inondations par débordements de cours d'eau

© agence de l'eau Loire-Bretagne

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Orléans

- TRI : débordement de la Loire
Présence de systèmes d'endiguement
Enjeux : 77 000 personnes (événement exceptionnel)

- Stratégie Locale : périmètre du TRI + 13 communes à l'amont soit 40 communes
Date d'approbation : 4/05/2017
Structure porteuse : Orléans Métropole

Travaux de renforcement des digues prévus dans le Plan Loire Grandeur Nature (18M€ - déjà réalisés en partie)

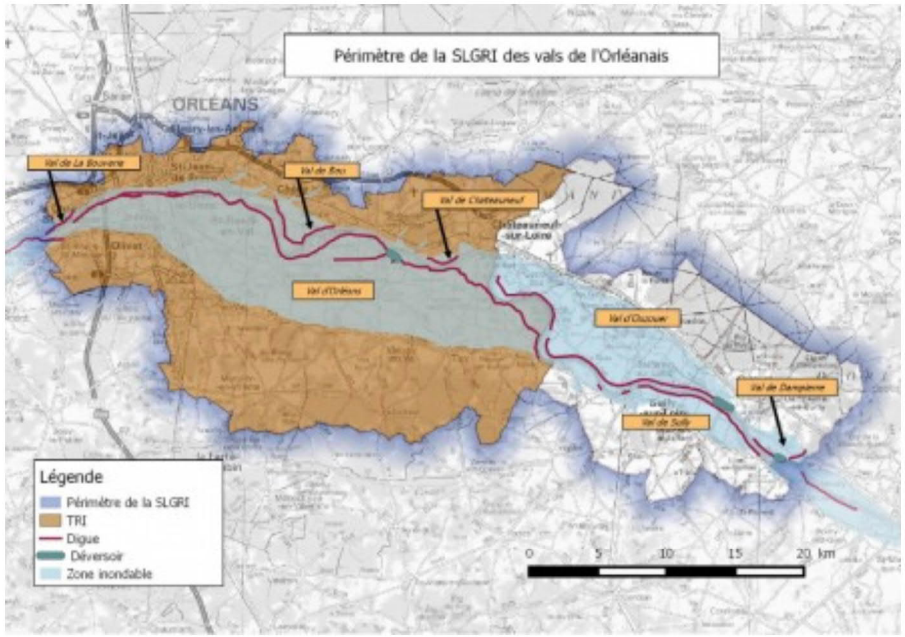

PAPI sur la SLGRI : 1 PAPI d'intention (études) vient compléter le PLGN pour décliner la stratégie (2,2 M€ => culture du risque et approfondissement connaissances pour poursuite fiabilisation des ouvrages de protection et engager des travaux de réduction de la vulnérabilité).

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Tours

- TRI : débordement de la Loire et du Cher
Enjeux : 125 000 habitants (événement exceptionnel)
Présence de systèmes d'endiguement

- Stratégie Locale : périmètre identique au TRI (18 communes)
Date d'approbation : 12/07/2017

Structures porteuses : Tours métropole – CC Touraine Est Vallée

Dynamique active des acteurs locaux => Plan Loire Grandeur Nature (aménagement de l'espace)

PAPI sur la SLGRI : Un 1er PAPI de 20,3 M€ = décliner la SLGRI en complément des travaux de confortement des digues entrepris dans le cadre du PLGN

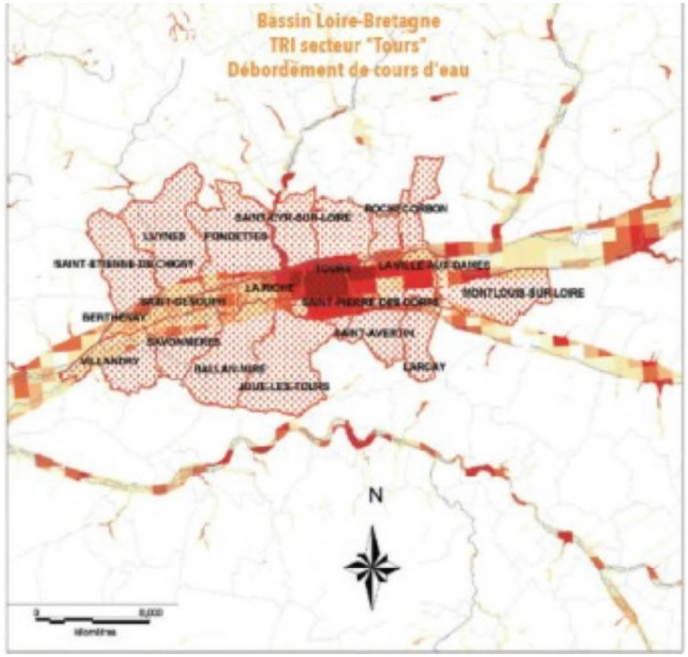

Bourges

- TRI : Débordement de l'Auron et de l'Yèvre, affluents du Cher
Enjeux : 6 400 personnes (événement exceptionnel)

- Stratégie Locale : périmètre TRI
Date d'approbation : 4/04/2017

Structure porteuse : Ville de Bourges avec l'appui des services de l'État

PAPI sur la SLGRI : Démarche préalable dans le cadre de l'étude 3P (prévision, prévention, protection) du Cher, portée par l'établissement public loire

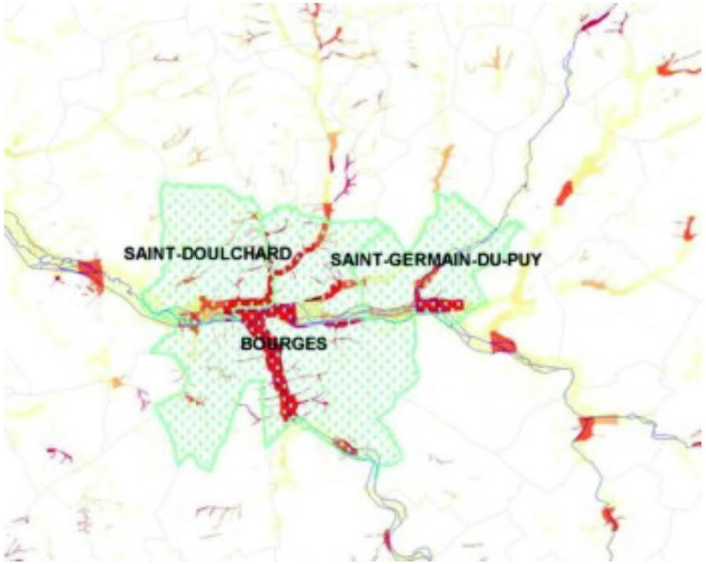

Angers-Authion-Saumur

TRI : Crue de la Loire et de la Maine

- Un territoire protégé en très grande partie par des digues,
- 60 000 personnes impactées pour un événement extrême

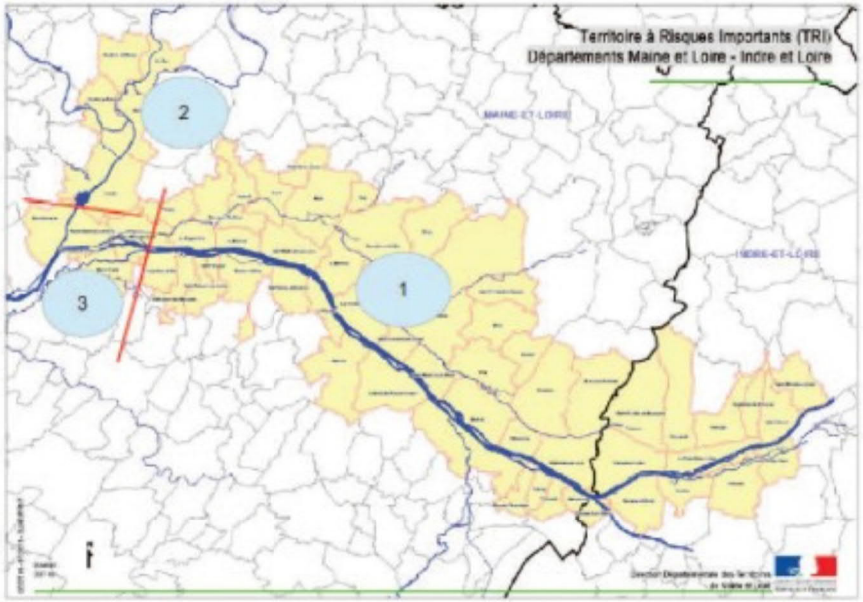

Stratégie locale arrêtée le 18/08/2017 avec deux sous stratégies

Porteur : EP Loire pour la partie « Loire-Authion » / Angers Métropole pour la partie « Maine-Louet »

Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) :

- PAPI basses vallées angevines (Etudes)
- PAPI des Vals d'Authion et de la Loire (Etudes)
- Un programme de fiabilisation des digues de Loire

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Montluçon

- TRI : débordement du Cher et de ses affluents
Enjeux : 13 400 habitants (événement exceptionnel)

- Stratégie Locale : Identique au TRI
Date d'approbation : 12/07/2018

Structures porteuses : Montluçon communauté avec l'appui de l'Etablissement public Loire et des services de l'État.

PAPI : un papi d'intention porté par Montluçon communauté labellisé en 2019 pour un montant de 888 433€.

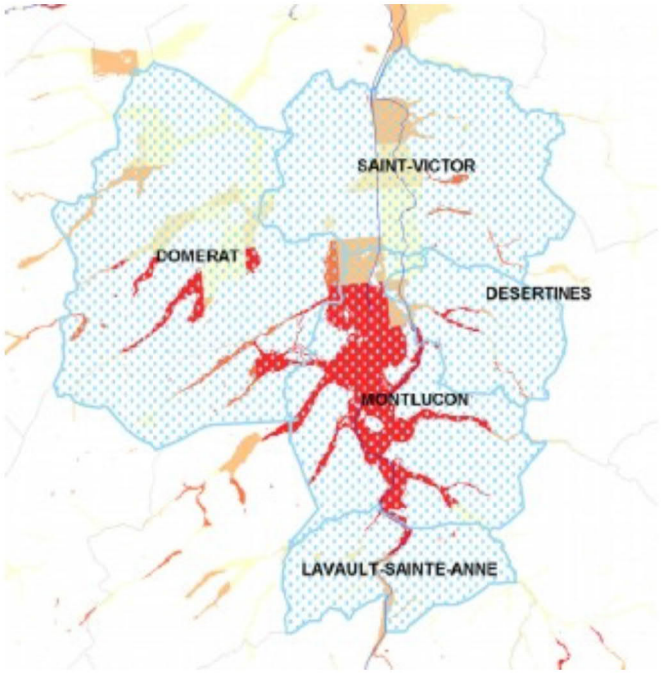

Merci pour votre attention.